

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

L'Assemblée primaire est convoquée pour le dimanche 27 novembre 2022

en vue de se prononcer sur :

1. Votations cantonales:

- La modification de la loi d'application cantonale de la loi fédérale sur les allocations familiales (LALAFam)
- La loi sur les soins palliatifs et l'encadrement de la pratique de l'assistance au suicide en institution (LSPASI).

Bureaux de vote : salle électorale

Présidente: Roxane Darbellay

Secrétaire: Astrid Michellod Bonvoisin

Scrutateurs: A désigner

HORAIRE D'OUVERTURE DES BUREAUX

DIMANCHE 27 novembre 2022 10h30 – 11h30

Le vote par correspondance peut être déposé, dès réception du matériel, dans l'urne prévue à cet effet <u>au bureau communal pendant les heures d'ouverture.</u>
Les bulletins déposés dans la boîte aux lettres, non transmis par l'intermédiaire de la poste ne seront pas pris en considération.
Le dernier délai pour déposer son vote au greffe communal pendant les heures d'ouverture est fixé au vendredi 25 novembre 2022.

l'Administration communale